

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) EST LANCÉE EN 2023



Contactez votre Animateur Re-Sources pour connaître les modalités de ces actions et vérifier l'éligibilité de vos parcelles



L'engagement a une durée contractuelle de 5 ans
du 15/05/2023 au 14/05/2028



Dossiers à constituer sous télépac
avant le 15/05/2023



▶ LES OBJECTIFS DES MAEC SUR LES VIGNES

- **Supprimer le désherbage chimique** sur les parcelles engagées (cavaillon et inter-rang),
- **Développer des moyens de lutte biologique** sur les parcelles en vignes.

La mise en place de MAEC s'inscrit en complémentarité des objectifs de la **Certification Environnementale Cognac & HVE !**



▶ LE MONTANT DES AIDES MAEC 

Une mesure à **317 € / ha / an** pour les parcelles en vignes engagées.

Un plafond de **9 000 € / an** (40 000 € pour la durée du contrat)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ENGAGEMENT



Réaliser un diagnostic agroécologique préalablement à l'engagement,



Participer à une formation spécifique dans les deux premières années d'engagement ainsi que, chaque année, participer à un groupe d'échanges technique (minimum 0,5 j/an),



Engager a minima **90% des parcelles en vignes** (productives et/ou non productives de l'exploitation),



Atteindre l'objectif du **zéro herbicide** (inter-rang et cavaillon) : Il est à atteindre à partir de **la 3^{ème} année** d'engagement,



Développer au moins un moyen de lutte biologique sur les parcelles engagées :

Les moyens de lutte biologique retenus sont ceux de **la liste de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)**. La lutte biologique concerne les pratiques qui impliquent l'utilisation de micro-organismes ou de phéromones comme moyens de lutte contre les maladies et ravageurs de la vigne,



Contrôler les objectifs par l'enregistrement des pratiques.

POUR RESUMER

Enjeux	N1	N2	N3	N4	N5
	15/05/23 au 14/05/24	15/05/24 au 14/05/25	15/05/25 au 14/05/26	15/05/26 au 14/05/27	15/05/27 au 14/05/28
Diagnostic agroécologique	Avant engagement				
Groupe d'échanges (0,5 jour/an)	X	X	X	X	X
Formation	X	X			
Zéro Herbicide			X	X	X
Lutte biologique	X	X	X	X	X

POUR ETUDIER LA FAISABILITE D'UN ENGAGEMENT MAEC

Contactez l'animateur Re-Sources de votre territoire



Hugues CHABOUREAU

Charente Eaux



05 45 20 03 11 | 07 86 48 69 48



hchaboureau@charente-eaux.fr



François CONDEMINE

Charente Eaux



05 45 20 03 13 | 06 14 68 27 97



fcondemine@charente-eaux.fr

Plaquette réalisée avec le concours financier de



Conception plaquette
Janvier 2023

